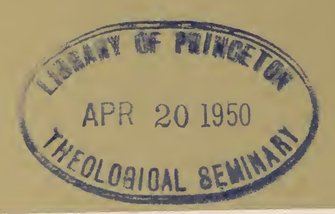
Les Vaudois en 1686

Souvenirs d'il ya a deux
cents ans



LES VAUDOIS EN 1686

SOUVENIRS D'IL Y A DEUX CENTS ANS

DÉDIÉS

AUX FAMILLES VAUDOISES

L'ennemi a tout renversé au lieu saint.

PSAUME LXXIV, 3.

Ceux qui sèment avec larmes moissonneront avec chants de triomphe.

PSAUME CXXVI, 5.



TORRE PELLICE

TIPOGRAFIA ALPINA

1886.

Psaume 74 *(Sur l'air du Psaume 116)*

1. Faut-il, ô Dieu! que nous soyons épars,
Et que sans fin ta colère enflammée
Jette sur nous une épaisse fumée,
Sur nous, Seigneur, le troupeau de tes parcs?

2. Ah! souviens-toi d'un peuple racheté,
Qui, de tout temps, t'échut comme en partage,
Et du saint mont qui fut ton héritage,
Que l'on a vu par toi-même habité.

3. Hâte tes pas, viens confondre à jamais
Des ennemis les troupes infidèles,
Dont la fureur et les mains criminelles
Ont tout détruit dans ton sacré palais.

4. Où tes hauts faits jadis furent chantés,
Ces malheureux, ces peuples exécrables,
Remplissent l'air de leurs cris effroyables;
C'est là qu'ils ont leurs étendards plantés.

5. Sous les efforts des soldats insolents,
Ont vit crouler tes saintes forteresses,
Comme l'on voit, dans les forêts épaisses,
Les hauts sapins sous la hache tremblants.

6. Pillons, brûlons, ont dit ces furieux,
Et, trop cruels dans cette injuste guerre,
Ils ont partout ravagé notre terre,
Et par le feu consumé tes saints lieux.

7. Jusques à quand, Dieu, si juste et si bon,
Jusques à quand faut-il qu'on nous outrage?
Souffriras-tu que leur aveugle rage
Méprise encor la vertu de ton nom?

8. Reviens à nous, et n'abandonne pas
A ces vautours ta faible tourterelle;
Sois le soutien de ton peuple fidèle,
Près de périr dans ces rudes combats.

9. Des affligés, en ce temps malheureux,
Ne permets pas que l'attente soit vaine;
Délivre-les et de honte et de peine,
Afin qu'encor ils te rendent leurs vœux.



LES VAUDOIS EN 1686

SOUVENIRS D'IL Y A DEUX CENTS ANS

DÉDIÉS

AUX FAMILLES VAUDOISES

L'ennemi a tout renversé au lieu saint.

PSAUME LXXIV, 3.

Ceux qui sèment avec larmes moissonneront avec chants de triomphe.

PSAUME CXXVI, 5.



TORRE PELLICE

TIPOGRAFIA ALPINA

1886.

L'année 1686 a été une année désastreuse pour les habitants de ces Vallées; elle est une année tristement mémorable pour nous, leurs descendants.

Notre but, en rappelant les douloureux évènements qui se sont passés, il y a maintenant 200 ans, n'est point de réveiller des sentiments d'animosité et de haine contre les auteurs de cette terrible persécution qui a eu pour résultat l'exil des derniers survivants des membres de notre peuple. — Ces sentiments, nos pères les martyrs, ne les ont jamais eus, nous ne nous en rendrons pas coupables, nous, qui sommes comblés des grâces de notre Père céleste.

Notre but, en rappelant à notre souvenir la rude épreuve par laquelle le Seigneur a fait passer notre peuple, est uniquement d'en retirer les leçons d'humiliation, de repentance et de fidélité chrétienne que notre Dieu et Père nous y donne.

LES VAUDOIS EN 1686

I.

Etat des Vallées en 1686.

1. Etat matériel et civil des Vaudois.

Le trône ducal était occupé en 1686 par Victor Amédée II, jeune prince de vingt ans. — Les Vallées de Pragela et de Pérouse (rive gauche du Cluson) et la ville de Pignerol appartenaient à la France qui avait pour roi le puissant Louis XIV.

L'édit de 1664 avait confiné les Vaudois dans les étroites limites des Vallées, les obligeant à quitter Luserne, Lusernette, Bubiane, Campillon, Fenil, Garsillane, Briquéras, Saint Second et d'autres localités de la plaine, où ils possédaient 11 temples et plusieurs écoles. — Le culte fut même interdit sur tout le territoire de S.t Jean.

La misère matérielle était grande aux Vallées. Les 30 dernières années avaient été des temps

de troubles et de guerres continuelles: en 1655 avait eu lieu la troisième grande persécution et de 1660 à 1664 la célèbre guerre des bannis, dirigée, du côté des Vaudois, par le vaillant et pieux capitaine Janavel.

De 1675 à 1685 les dispositions de la cour ducale, envers les Vaudois, allèrent en s'adoucissant. Le 31 Janvier 1682 tous les privilèges accordés, dans les anciens temps, aux Vaudois, furent officiellement confirmés. Nos pères espéraient jouir, enfin, et pour longtemps, du repos et de la liberté. — Et voici que, moins de trois ans après, la révocation de l'édit de Nantes vint assombrir leur avenir; et l'édit du 31 Janvier 1686 déchaîna sur ces montagnes, le plus terrible orage qui ait jamais menacé l'existence de l'Israël des Alpes.

2. Etat moral et spirituel des Vaudois.

Les Eglises évangéliques des Vallées avaient, en 1686, une organisation ecclésiastique conforme, dans ses grandes lignes, à celle qui nous régit présentement.

Les communautés vaudoises étaient au nombre de 13. — Le nom des pasteurs qui les dirigeaient en cette année mémorable, nous a été conservé.

1. Sidrac Bastie, pasteur à Saint Jean, modérateur.

2. David Léger, pasteur aux Clos, modérateur-adjoint.

3. Jean Chauvie, secrétaire.

4. Jahier, pasteur à Rocheplate et Prarustin.

5. Jahier, pasteur à Pramol.
6. Guillaume Malanot, pasteur à Angrogne?
7. Leydet, pasteur à Pral.
8. Giraud, pasteur à La Tour.
9. Bertrand.
10. Danne.
11. Laurens, pasteur au Villar.
12. Bayle, pasteur à Saint Germain?
13. Bayle fils.

Arnaud venait d'arriver aux Vallées. Il était auparavant, pasteur vaudois, sur les terres de France ainsi que Montoux et quelques autres que nous retrouverons, en Suisse, parmi les Vaudois exilés.

*
* *

Les Vaudois se distinguaient des populations environnantes par la pureté biblique de leurs doctrines, par leur vie honnête et laborieuse et par le fidèle accomplissement de leurs devoirs de citoyens.

Le duc écrivait en 1677 au nonce papal: « S'havesse riguardo alla sola politica, e all'interesse temporale, non sarebbero necessarie tante fatiche e spese e tornerebbe a conto a queste altezze reali il lasciar diffundere e multiplicare gli uomini delle Valli che sono fedeli, ben affetti, laboriosi, utili al paese. »

Les ennemis mortels des Vaudois ont, en vain, essayé de soutenir contre eux diverses accusations; l'évidence des faits les a toujours réduits au silence.

L'approche de la persécution produisit dans les Vallées, un réveil de la vie religieuse. La Pâque fut célébrée avec un concours extraordinaire de peuple.

Une lettre du modérateur Bastie, écrite le 17 avril, aux ambassadeurs suisses, contient ces paroles: « Je crois bien que tous les pasteurs seront dans le dessein de vivre et de mourir parmi leurs communautés, puisque vos excellences ne le désapprouvent pas. Il ne serait assurément pas honnête, ni excusable de les abandonner dans une telle conjoncture et nous aurions infailliblement à nous reprocher quelque chose de leur perte, puisque le bon berger est appelé à mettre sa vie pour ses brebis. »

En effet neuf pasteurs furent emprisonnés avec leurs troupeaux et ni les promesses, ni les menaces, ni les souffrances de trois ans de prison ne leur firent abjurer leur foi. Le pasteur de Pral, Leydet, mourut martyr à Luserne, en glorifiant Dieu par le calme de son âme et par la sérénité de sa foi.

Des milliers d'hommes, de femmes, et d'enfants préférèrent renoncer aux joies de la famille, à la liberté et à la vie plutôt que de faire le sacrifice de leur foi et de leur espérance chrétiennes.

*
* *

Le peuple vaudois, n'était cependant pas composé uniquement de croyants, de convertis. — Tous ne servaient pas fidèlement leur Sauveur.

Les 30 dernières années avaient déjà manifesté beaucoup de misères morales. — L'épreuve qui approche leur fait découvrir leurs péchés et les pousse à les confesser. En tête de leur règlement militaire on lit ces paroles: « Puisque la guerre que l'on intente contre nous est un effet de la haine contre notre religion et que nos péchés en sont la cause, il faut que chacun s'amende. »

Et dans leur prière journalière, ils disaient: « Seigneur notre Grand Dieu et Père de miséricorde, nous nous humilions devant ta face pour te demander pardon de tous nos péchés au nom de Jésus-Christ notre Seigneur, afin que par ses mérites ton ire soit apaisée envers nous qui t'avons offensé par notre vie perverse et corrompue. »

Mais cette franche confession de leurs péchés ne produisit pas, en général, une humiliation profonde et un retour de tout leur cœur à l'Eternel.

Plusieurs des choses qui se passèrent dans cette triste année 1686, sont des indices d'une vie spirituelle faible et languissante. La sagesse humaine occupe plus de place dans leurs assemblées délibérantes que les cris d'angoisse et que les paroles courageuses de la foi. Les pasteurs souffrent et meurent avec leurs troupeaux plus qu'ils ne s'exposent pour défendre leurs brebis.

Les chefs du peuple et les capitaines sont sans initiative et sans énergie. — Aucun homme ne se tient à la brèche pour lutter avec l'Eternel, afin d'obtenir de lui le pardon et la délivrance

de son peuple. Aucun capitaine ne se met à la tête du peuple armé pour le conduire à la victoire. — On dirait que la puissance du prince des ténèbres a, dans ce moment suprême, assoupi les plus vaillants, comme jadis les apôtres en Gethsémané.

La vallée de Saint Martin brise l'union jurée, quelques jours auparavant, à Rocheplate.

Les Vaudois du Val Pérouse et successivement ceux du Val Luserne, tombent dans les piéges de l'ennemi. Les persécuteurs font irruption dans le bercail, ils dérobent, égorgent et détruisent ce troupeau sans berger.

Le pasteur Danne apostasie — 425 familles sur les 1973 qui composaient le peuple vaudois, abjurent leur foi, pour sauver leur vie et leurs biens.

Cette année doit être pour nous une année d'humiliation, de repentance et de relèvement.

N'oublions pas les paroles que Janavel écrivait trois ans après ces douloureux évènements:

« Si notre Eglise a été réduite en une aussi grande extrémité c'est nos péchés qui en sont la cause. Il faut donc s'humilier tous les jours plus devant Dieu. » — « Qu'il n'y ait rien de plus ferme que votre foi. »

II.

L'Edit du 31 Janvier.

On ne peut faire le récit des tristes évènements de 1686 sans parler de Louis XIV et de

Victor Amédée II, qui y eurent une si large part de responsabilité.

Victor Amédée n'avait que 9 ans quand il succéda en 1675 à son père Charles Emmanuel II, sous la régence de sa mère Marie Jeanne de Nemours. Le jeune duc ayant confirmé les priviléges accordés à nos pères, l'on pouvait espérer de jouir pendant longtemps aux Vallées des bienfaits de la paix et du repos. Mais un nuage noir s'amoncelait au delà des Alpes où Louis XIV cherchait à expier les péchés de sa vie dissolue et débauchée en exterminant les huguenots.

Ce monarque, grand par ses vices autant que par ses exploits guerriers, avait commencé par acheter les conversions au catholicisme à prix d'argent; mais ce système n'aboutissait qu'à l'épuration de l'Eglise réformée et à la création de nombreux mendiants qui allaient d'une ville à l'autre vendant successivement leur abjuration. Il essaya les dragonnades obligeant les pauvres huguenots à loger, à nourrir et à défrayer ces missionnaires bottés dont la consigne était de tourmenter les protestants par d'indignes vexations.

Mais pour porter un coup encore plus terrible à l'Eglise réformée dont le cruel despote voulait l'anéantissement, le roi de France signa à Fontainebleau le 18 Octobre 1685 la révocation des libertés garanties aux protestants par Henri IV, dans son célèbre Edit de Nantes (Avril 1598). Le culte fut interdit, les temples furent rasés et nos coréligionnaires furent forcés de s'expatrier

ou de choisir entre l'apostasie et la mort. On vit alors des centaines de milliers de personnes, hommes, femmes, enfants et vieillards prendre tristement le chemin de l'exil, bravant les dangers de la mer dans de frêles embarcations, s'exposant à des marches forcées, à d'indicibles fatigues, à des périls sans nombre, sous des déguisements de toute espèce pour ne pas être surpris, jetés aux galères ou massacrés.

Nous mentionnons les atrocités auxquelles furent exposés les réformés dans les états de Louis XIV parce qu'elles atteignirent du même coup les Vaudois du Val Pérouse et du Val Pragela qui étaient alors sous la France ainsi que Pignerol et Casal, et aussi parce qu'elles ne furent que le prélude de celles qui frappèrent nos pères dans toutes les Vallées. Les temples vaudois de Dublon, Pinache, Villar Pérouse, Mentoules, Suchères, Fenil, Fénestrelles, Pragela, Chaumont, Oulx et d'ailleurs encore furent démolis ou transformés en temples catholiques romains. Les pasteurs furent expulsés ou massacrés, et les troupeaux restés sans conducteurs furent réduits à choisir entre l'apostasie et la tuerie.

Ce fut en vain que les Vaudois qui habitaient la partie des Vallées alors soumise à la France cherchèrent un refuge chez leurs coréligionnaires du Val S. Martin et d'ailleurs. Subissant la pression de son puissant voisin, Victor Amédée avait rendu un décret portant la date du 4 Novembre 1685 et défendant à ses sujets de

recevoir les persécutés français. Il enjoignait à ces derniers de partir dans huit jours, ou d'abjurer leurs croyances.

Louis XIV, qui travaillait à l'extermination des protestants de France, aurait voulu que le Duc de Savoie en fit de même en deça des Alpes à l'égard des Vaudois. La révocation du célèbre édit d'Henri IV n'était pas encore publiée que déjà Louis XIV écrivait à Turin le 12 Octobre pour exhorter Victor Amédée à se servir contre les Vaudois des mêmes mesures qu'il employait dans ses états pour la destruction des huguenots.

Cette lettre du roi de France au marquis d'Arcy, son ambassadeur à Turin, ouvre la série d'une longue correspondance diplomatique dont nous ne pouvons donner que la substance. Le roi prend la peine d'écrire lui même, tant il tient à cœur l'extermination des Vaudois qui lui est représentée par les prêtres comme une œuvre méritoire.

D'abord Victor Amédée résiste. Il répond qu'il doit examiner mûrement les choses, que plusieurs de ses prédécesseurs ont tenté inutilement cette entreprise et ont même porté par là, de grands désordres dans leurs états. Persuadé que « l'Eglise réformée ne peut être détruite que par la force » le roi pousse le duc à l'y employer, lui offrant le concours de ses troupes de Pignerol, de Casal et de Fénestrelles et lui assurant qu'il ferait une chose agréable à lui et au pape. «Il faut, lui écrit-il de Ver-

sailles le 17 Janvier 1686, il faut retirer d'un coup aux Vaudois les grâces et les permissions qui leur ont été octroyées par vos prédécesseurs, ordonner la démolition de leurs temples, leur défendre de faire aucun exercice de religion et dans le même temps charger les plus opiniâtres du logement de vos troupes».

Victor Amédée traîna les choses en longueur, et ne se rendit aux importunités de son dangereux voisin que quand ce dernier l'eut menacé de lui retirer son amitié, et surtout lorsque Rébenac de Feuquières lui eut soufflé à l'oreille que le roi son maître trouverait moyen, avec 14,000 hommes, de chasser les Vaudois; mais que dans ce cas il garderait pour lui les Vallées que ces derniers habitaient.

La pernicieuse influence de Rome qui agissait en même temps à Versailles et à Turin vint s'ajouter à celle de Louis XIV, et les émissaires du Vatican se donnèrent beaucoup de mouvement pour conspirer à la destruction des Vaudois. La société *De propaganda fide et extirpandis haereticis*, le nonce, les confesseurs des personnages haut placés, le clergé régulier et séculier, tous soufflaient dans ce feu qui semblait devoir consumer nos ancêtres :

C'est alors que parut cet édit fatal du 31 Janvier 1686 qui est une infamie pour ceux qui l'ont imposé, comme pour celui qui a eu la faiblesse de le signer, et dont voici les dispositions principales:

1. Cessation immédiate et pour toujours de tous les exercices de la religion.

2. Défense de former des réunions religieuses sous peine de la mort et de la confiscation des biens.

3. Abolition de tous les anciens priviléges.

4. Démolition de tous les temples et lieux de culte.

5. Les pasteurs et les maîtres d'écoles devront passer au catholicisme romain ou quitter le pays dans l'espace de 15 jours, sous peine de la mort et de la confiscation de leurs biens.

6. Les enfants protestants seront élevés dans la religion catholique romaine. Le père sera jeté aux galères pendant cinq ans et la mère sera battue de verges publiquement si leur enfant n'est présenté dans les huit jours au curé.

7. Les pasteurs vaudois qui abjureront les doctrines qu'ils ont prêchées jusqu'ici recevront une pension d'un tiers plus forte que leurs honoraires.

8. Les étrangers protestants devront embrasser le catholicisme, ou partir dans huit jours.

9. Il leur sera permis de vendre leurs biens dans cet intervalle, pourvu que ce ne soit qu'à des acquéreurs catholiques romains.

Il est impossible d'imaginer la terreur et l'angoisse mortelle que produisit aux Vallées la lecture d'un tel document faite aux Vaudois rassemblés.

III.

Intervention des Cantons Evangéliques de la Suisse. (1)

A vues humaines le sort des Vaudois semblait décidé. Ce petit peuple était voué à la destruction totale. Mais Celui qui dans sa bonté a donné un gîte même aux animaux de la campagne, avait aussi préparé un refuge pour ses enfants opprimés. C'est au peuple Suisse, après Dieu, que nos ancêtres furent redevables de leur existence. — Dès le commencement de la Réforme ce peuple généreux avait dit aux Vaudois par la bouche de son réformateur Œcolampade: « Nous reconnaissons que Christ est en vous, c'est pourquoi nous vous aimons comme frères. » Dès lors il leur donna maintes preuves de son affection fraternelle.

Lorsque l'édit du 31 Janvier parvint à la connaissance des Cantons Evangéliques, il y produisit une profonde émotion. Un cri d'alarme se répandit avec la rapidité de l'éclair au sein de toutes les églises suisses: « Il faut venir au secours de nos frères en danger! » — Aussitôt une lettre fut écrite au Duc de Savoie pour lui demander de maintenir à ses sujets des Vallées

---

(1) Nous devons à l'amabilité de Monsieur le Col. de Büren, président de la ville de Berne, et à d'autres amis suisses, d'avoir pu nous procurer plusieurs données intéressantes sur notre sujet, copiées des archives de Berne et de Zürich pour la Société d'Histoire Vaudoise.
D. P.

les concessions qui leur avaient été accordées par ses prédécesseurs. Mais, comme la réponse se faisait attendre, on résolut, dans une diète tenue à Baden vers le milieu du mois de Février, d'envoyer en toute hâte une ambassade à Turin pour y plaider la cause des Vaudois. La qualité des deux ambassadeurs choisis montre quelle importance on donna à leur mission: ce furent deux Conseillers d'Etat: Messieurs Gaspard de Müralt de Zürich et Bernard de Müralt de Berne, l'un et l'autre connus par leur piété, leur prudence et leur habileté en questions diplomatiques. — Les instructions qui leur furent données portaient sur deux points spéciaux: Ils devaient d'abord faire tous leurs efforts pour obtenir du duc la révocation de l'édit du 31 janvier, et dans le cas où ils n'y réussiraient pas, ce qui était à prévoir, ils devaient en s'accordant avec les Vaudois, chercher à leur procurer la liberté de s'expatrier dans des conditions favorables.

Nos ambassadeurs se mettent en route sans perdre de temps; en passant par Vaud et Genève ils s'informent du nombre d'exilés que ces Cantons peuvent accueillir. Le 27 Février ils quittent Genève, s'arrêtent quelque temps à Chambéry pour y prendre auprès du Président le Marquis de Bellegarde, des informations sur l'affaire des Vaudois et arrivent à Turin le 7 mars, à la tombée de la nuit.

Ce n'est que cinq jours après qu'ils peuvent obtenir une audience auprès du jeune Duc, le

13 mars à 9 heures du soir. Ils exposent par de chaleureuses paroles le but de leur mission; demandent au nom de Leurs Seigneurs de Berne et de Zürich dont les états touchaient les siens, que les libertés dont les Vaudois jouissaient par le passé leur soient conservées, et remettent en appui de leur demande un mémoire bien détaillé. — Ils allèguent en faveur de leurs coréligionaires:

1. Le fait que les Vaudois ne se sont jamais séparés de la religion de leur prince, puisqu'ils pratiquaient leur religion « réformée » depuis *huit siècles*, donc bien avant d'être sous la domination des ducs de Savoie.

2. Les concessions obtenues par eux dès l'année 1561 puis en 1602 et en 1603, intérimées par le Sénat et la Chambre moyennant la somme de 6000 ducatons de France que ces églises payèrent.

3. L'axiôme que la religion ne peut pénétrer dans le cœur par la violence, mais seulement par la voie de la persuasion.

4. Le fait que les Vaudois étaient de bons sujets de S. A, nullement fauteurs de la révolte qu'on leur imputait à tort.

La réponse du duc fut remise aux ambassadeurs, deux jours après, par le Marquis de S. Thomas. Elle fut telle qu'on pouvait l'attendre d'un prince faible, menacé par le plus puissant despote d'Europe. En voici en peu de mots le contenu: — C'est la fatalité qui avait poussé le Duc à donner l'édit du 31 Janvier. « Les grandes

roues mouvaient et entrainaient les moindres. » Ayant dans son voisinage un prince puissant et jaloux de son autorité, il était obligé de se conduire avec beaucoup de circonspection. (Plus tard il fut dit ouvertement aux ambassadeurs que les ordres partaient de Versailles). Il ne pouvait revenir sur l'édit donné, vu que les Vaudois avaient commis des actes hostiles contre ses autres sujets, et s'armaient contre lui. — Les concessions de 1655 n'étaient que de la tolérance. Du reste il ne défendait aux Vaudois que l'exercice de leur religion, et ne voulait nullement porter atteinte à leur conscience.

Les ambassadeurs répliquèrent sans résultat aux objections du Duc par un mémoire qui lui fut remis le 20 mars.

Voyant qu'ils ne pouvaient en aucune manière espérer le rappel de l'édit fatal, ils se décidèrent à entamer les négociations sur le second point que leur mandat portait: l'expatriation des Vaudois.

Ils partirent donc pour les Vallées trois jours après, munis d'une lettre de recommandation de S. A. pour le gouverneur de Luserne.

Les voici arrivés dans le pays de ces frères opprimés auxquels ils viennent dire autrement que par de vaines paroles: Courage! Dieu ne vous abandonne pas!

De Luserne ils expédient un messager à Angrogne, et la nouvelle de leur arrivée se répand en peu de temps dans toute la Vallée, jusqu'à Rocheplate et Prarustin. Peu après ils partent eux-

mêmes du palais seigneurial, à cheval, précédés de deux tambours, et montent jusqu'au hameau des Oudins, (près de l'historique Chanforan) où la réunion avait été convoquée. C'était le 24 Mars. Un bon nombre de ministres et de députés des Vallées étaient réunis pour recevoir leurs bienfaiteurs, peut-être dans la grande maison que l'on voit encore aujourd'hui au centre du hameau, et qui porte la date du 1588. Ceux-ci exposent le but de leur visite, racontent l'échec qu'ils ont essuyé dans leurs démarches pour obtenir le retrait de l'édit et, vu les fâcheuses circonstances, ils conseillent à nos pauvres ancêtres de prendre une grande et terrible résolution: celle de s'expatrier!

Ah! pour graves que soient les circonstances, il n'est pas facile à un peuple de se décider tout à coup à abandonner sa vieille patrie, ses chères montagnes, cette terre sacrée par le souvenir de valeureux ancêtres, et où les corps de tant d'êtres chéris attendent la résurrection.

Aussi ne nous étonnons-nous pas, qu'après une longue discussion, nos ambassadeurs aient dû s'en retourner à Turin sans avoir pu obtenir une décision de la part des Vaudois.

Deux jours après, le 26 Mars, ils expédient leur secrétaire Zollinger, pour renouveler leurs instances. Les préparatifs que les deux corps d'armée ennemie faisaient pour donner l'assaut allaient grand train: à Pignerol les échelles et les crocs en fer pour les soldats étaient prêts: il n'y avait point de temps à perdre; l'indécision

des Vaudois pouvait leur être fatale. C'est alors, dans une assemblée tenue aux Ciabas (dit Muston) que la plupart des communes Vaudoises, pasteurs en tête, décidèrent par la bouche de leurs délégués de choisir l'exil au lieu de la mort qui les menaçait. Seulement les paroisses d'Angrogne, Saint Jean, Bobi, auxquelles vinrent s'ajouter plus tard une partie de celles de La Tour et du Villar tinrent ferme. Une lettre signée par 17 ministres et députés Vaudois, et accompagnée d'un mémoire exposant les difficultés que rencontrait la prespective de la sortie des Vallées fut envoyée aux ambassadeurs le 28 Mars. (1)

Le Duc ayant appris par le moyen d'une requête de ces derniers en faveur de l'exil quelle était l' intention de la pluspart des Vaudois, répondit par le comte Graneri (le 7 avril), qu'il n'entendait pas traiter avec ses sujets: qu'ils posent d'abord les armes et viennent s'humilier devant lui en lui demandant pardon pour leur conduite, ensuite il examinerait à quelles conditions il leur accorderait la grâce de sortir de ses états. C'est en vain que les ambassadeurs supplièrent qu'on voulût au moins nommer une

(1) Cette lettre porte les signatures suivantes: Sidrac Bastie, Modérateur; David Léger, Adjoint; Jean Chauvie, Secrétaire; Jean Laurens, ministre; Jean Jahier, ministre; G. Malanot, ministre; P. Leydet, ministre; P. Jahier, ministre; Giraud, ministre; Bertrand, ministre; Jean Malanot; Jacques Peyrot; Jean Baptiste Roberto; Etienne Gautier; Paul Beux; Jean Pierre Guanta; Daniel Albarin.

commission spéciale pour étudier ces conditions et les faire connaître; tout ce qu'ils purent obtenir, ce fut un sauf conduit pour 6 députés vaudois. Zollinger, le secrétaire, partit la seconde fois pour les Vallées, muni de ce document, le 4 Avril.

Le jour suivant une grande assemblée de Vaudois eut lieu dans le temple du Serre (d'Angrogne). Malgré les menaces du Duc, référées dans la lettre des Ambassadeurs, les opinions continuaient à être partagées: la discussion se prolongea pendant plus de cinq heures, et enfin on nomma 6 députés dont 5 étaient pour, et le sixième, nommé Blanchi, contre l'expatriation. Ils arrivèrent à Turin le 5 Avril portant diverses lettres de leurs mandataires. Ce même jour les ambassadeurs, affligés de voir la division persister au milieu des Vaudois, persuadés que le seul espoir de salut pour ce petit peuple était dans l'exil, écrivirent une longue et touchante lettre aux communautés réfractaires, et l'envoyèrent par Blanchi.

Citons en terminant ce chapitre, quelques fragments de cette épître, qui montreront à nos lecteurs mieux que nous ne pouvons le faire par nos paroles, l'esprit de charité apostolique dont ces bons ambassadeurs étaient animés:

« Il est vrai que la patrie a de grands charmes, et que la plupart des hommes ont un désir naturel d'y vivre et d'y mourir. Mais cependant les enfants de Dieu n'y doivent pas attacher leur cœur, puisqu'ils sont étrangers sur la terre, et

que le ciel est leur véritable patrie. Ainsi vous seriez coupables de défiance envers la providence divine, si vous appréhendiez de ne pouvoir trouver d'autres pays où vous puissiez vivre commodément, et adorer votre Père Céleste....

« Vous devez vous proposer l'exemple des patriarches qui ont attiré sur eux la bénédiction de Dieu en s'appuyant sur ses promesses, et en abandonnant leurs maisons et leurs champs suivant ses ordres pour aller habiter dans des régions éloignées. Une semblable confiance ne peut qu'être très agréable au Seigneur, et il est sans doute plus conforme à l'esprit de l'Evangile d'abandonner son pays, plustôt que de prendre les armes contre son Souverain: c'est aux souffrances que les Chrétiens sont appelés et non pas à la résistance: et nous ne voyons pas que les Apôtres ni l'Eglise primitive ayent opposé d'autre défense contre leurs persécuteurs que la patience et les prières.... Vous ne douterez pas que nous n'ayons été surpris d'apprendre que vous faites difficulté de vous résoudre à prendre ce parti (de l'exil), et que vous avez fait dessein de résister à deux puissances redoutables qui ont résolu de vous exterminer en cas que vous vous opposiez à leur volonté: car par ce moyen non seulement vous agiriez contre votre devoir, contre la prudence chrétienne et contre vos véritables intérêts, mais aussi vous nous donneriez un juste sujet de nous plaindre de vous, en ce que nous ayant engagé dans une négociation auprès de votre Prince, vous ne

daignez pas vous prévaloir des avantages que nous étions en état de vous procurer. Ouvrez donc les yeux pour considérer le malheur où vous vous précipitez.... si vous persistez dans votre opiniâtreté, vous serez coupables devant Dieu non seulement d'avoir prodigué votre vie que vous pouvez sauver, et d'avoir exposé vos femmes et vos enfants au carnage, mais aussi d'avoir causé la ruine de ces beaux restes des églises Vaudoises que vous eussiez pu transporter dans quelque autre contrée.... En attendant que Dieu vous inspire ce salutaire sentiment et que vous donniez à votre député une procuration semblable à celle des autres communautés, nous vous recommandons à sa miséricorde et à sa divine protection, demeurant, messieurs, Vos très affectionnés à vous rendre service. »

Cette lettre ne réussit pas mieux que les autres à mettre les Vaudois d'accord. Nous verrons dans le chapitre suivant comment l'édit du 9 Avril changea l'aspect des choses.

IV.

Les Vaudois décidés à la résistance.

Blanchi, le député des communautés qui s'étaient opposées à la proposition des ambassadeurs relative à l'exil, retourna des Vallées avec une

lettre confirmant les dispositions de ses mandataires: « Ils sont résolus, dit cette lettre, d'être les enfants de leurs pères et ils espèrent que le Seigneur sera leur libérateur; il voudra se servir des choses faibles pour confondre les fortes. »

Au moment où il rentrait à Turin, une nouvelle inattendue vint frapper les ambassadeurs suisses: Le duc publia, sans leur en donner aucun avis, un édit d'exil pour les Vaudois.

La Chambre réunie en secret, de nuit, l'avait formulé le 8 avril, et le 9 il avait été signé par le duc.

Les clauses impossibles qu'il contenait montrèrent une fois de plus aux Vaudois que leur ruine était décidée.

Les voici:

« Quoique nos sujets des Vallées de Luserne professant la religion P. R. soient dignes des plus sévères peines pour n'avoir pas obéi à notre édit du 31 janvier et pour avoir commis d'énormes actes de rebellion, cependant notre Clémence innée nous porte à leur ouvrir la porte de nos grâces. — Confirmant quant au reste notre édit du 31 janvier, nous ordonnons à nos sujets réformés de déposer les armes dans l'espace de huit jours après la publication du présent. — Nous leur défendons de former des assemblées ou des détachements, afin de laisser l'accès libre aux juges, aux Pères de la Mission, aux religieux, catholiques et catholisés, pour qu'ils retournent dans les maisons qu'ils ont abandonnées. — Les dommages soufferts par les

dits missionnaires, religieux, catholiques et catholisés devront être remboursés par les réformés en général, si l'on ne peut prouver par qui ils ont été causés. — Et pour montrer combien est grande notre Clémence, nous permettons à ceux qui le voudront de partir de nos états dans le terme fixé par le présent édit, nous réservant de faire partir nous mêmes ceux que nous jugerons à propos pour assurer la tranquillité des catholiques et catholisés. — Nous accordons à ceux qui partiront d'emporter leurs hardes et de vendre leurs biens pourvu que ce soit à des catholiques ou catholisés, leur permettant de passer procuration à 4 ou 6 personnes qui pourront rester à Luserne pour conclure ces contrats.

« Ceux qui partiront devront se trouver sans armes à feu, aux lieux et jours qui leur sont fixés, pour prendre la route qui leur sera indiquée, soit par la Savoie, soit par la Vallée d'Aoste. Ceux du Val Luserne se trouveront prêts à partir de La Tour le 21 avril courant; ceux de la Vallée d'Angrogne, de S.t Barthélemi, Rocheplate et Prarustin se trouveront à S. Second le 22, et ceux de la Vallée de S.t Martin et de l'Envers Pérouse formant la troisième brigade se trouveront à Miradol le 23 — Moyennant une ponctuelle obéissance à nos ordres, nous accordons à nos dits sujets le complet pardon de leurs excès, défendant aux juges de les poursuivre pour ce fait. S'ils se rendaient indignes d'une si grande grâce, nous mettrions en œuvre pour les châtier tous les moyens que Dieu nous a confiés »

Les ambassadeurs ne se montrèrent guère satisfaits de cet édit, et firent part au duc de leurs réflexions après les avoir rédigées dans un mémoire. Ils se lamentaient surtout: 1. De la brièveté du temps qui était accordé aux malheureux Vaudois pour sortir des états de S. A.R.; 2. du petit nombre de personnes qui étaient chargées de vendre les biens de tous les Vaudois; 3. du temps trop limité pour cette vente elle même; — Néanmoins les 6 députés vaudois furent expédiés dans leurs communes munis de 100 exemplaires de l'édit imprimés afin de les répandre dans toutes les Vallées.

La discorde s'était encore accrue parmi les Vaudois, en suite de l'arrivée aux Vallées du pasteur Arnaud qui portait des nouvelles encourageantes de Bâle et de Genève, et qui excitait ses coréligionnaires à la défense, malgré l'avis contraire des Seigneurs De Muralt et des pasteurs.

La lecture de l'édit eut pour résultat d'unir la grande majorité du peuple dans une même résolution: Celle de rester au pays et de se défendre. C'est le 14 Avril, dans une assemblée tenue à Rocheplate que la grande décision fut prise. Le 17 du même mois elle fut ratifiée en présence de l'Eternel. — Une lettre portée par Zolinger, le secrétaire, au nom de ses Seigneurs poussait les Vaudois à se soumettre, malgré les exigences du décret. Elle terminait en ces termes: « Son A. R. avec toute sa maison et ses troupes partira mardi prochain pour Luserne où elle attendra le terme qu'elle a accordé ou accor-

derait peut-être en cas d'obéissance: que si le terme est expiré, on n'attendra pas une heure d'avantage pour vous assassiner. » Mais cette révélation n'émeut guère les lecteurs, au contraire, comme un troupeau qui se rallie quand il voit venir le loup, ils resserrent par la communion avec Christ les liens qui unissent pasteurs et troupeaux. Les premiers cessent d'insister en faveur de l'expatriation et écrivent aux ambassadeurs par le canal du Modérateur Bastie:..... « Je croy bien que tous les pasteurs seront dans le dessein de vivre et de mourir parmy leurs comunautez, puisque V. E. ne le désapprouvent pas: il ne serait assurément pas honnête ni excusable de les abandonner dans une telle conjoncture, et nous aurions infailliblement à nous reprocher quelque chose dans leur perte, puisque le bon berger est appelé à mettre sa vie pour ses brebis. »

L'engagement solennel est pris! Voilà donc ce petit peuple prêt à affronter une fois de plus la mort pour sa patrie et pour sa religion, et il se prépare au combat suprême par le jeûne et par la prière. Comme on était à la veille du Vendredi Saint, on décida de consacrer ce jour à l'humiliation. D'universelles exhortations à la repentance et à l'amendement furent adressées au peuple des Vallées, pour qu'il reçût avec humilité les épreuves par lesquelles il devait passer. — Puis, dans chaque paroisse on célébra au Dimanche suivant, jour de Pâque, une solennelle communion de tous les enfants de

ces montagnes. — Dans quelques paroisses l'affluence du peuple se trouva si nombreuse, que la Sainte Cène fut distribuée en plein air.

Mais au milieu de l'humiliation générale, la note de l'espérance chrétienne ne manque pas de se faire entendre, et elle réveille dans les cœurs des accents de joie et de courage: — « Seigneur Jésus, s'écrie le pasteur Arnaud, toi qui as tant souffert et qui es mort pour nous, accorde-nous la grâce de pouvoir souffrir aussi et de sacrifier notre vie pour toi! Ceux qui persévèreront jusqu'à la fin seront sauvés; que chacun de nous s'écrie avec l'Apôtre; « Je puis tout par Christ qui me fortifie. »

Pour bien des centaines de nos ancêtres cette Pâque fut la dernière qu'ils célébrèrent ici bas. Puissions-nous tous nous retrouver avec eux au banquet des noces de l'Agneau!

Encore un mot, pour terminer, sur l'ambassade suisse: Voyant l'inutilité de leur médiation, les ambassadeurs qui se préparaient à partir reçurent encore deux lettres datées d'Angrogne, adressées: l'une aux Cantons évangéliques, au nom de tous les Vaudois; l'autre aux ambassadeurs, au nom des pasteurs, lettres touchantes où la reconnaissance se répandait en excuses sur le fruit des démarches des Cantons et de leurs députés. Assurément ces généreux bienfaiteurs ne purent pas se dire en lisant ces lettres qu'ils eussent travaillé pour des ingrats.

C'est en vain que nos deux nobles amis, les messieurs De Muralt sollicitèrent du duc la per-

mission de l'accompagner au camp de Briquéras pour chercher là encore à se rendre utiles aux Vaudois. On leur conseilla de reprendre le chemin de la Suisse, ce qu'ils se décidèrent à faire après avoir reçu une audience de congé.

« Mais, dit la relation présentée aux Seigneurs de Zürich, au moment du départ ils reçurent une lettre de la Commune de Villesèche dont les habitants demandaient avec instance la permission de pouvoir profiter de l'édit du 9 avril et de s'expatrier....

Malgré la décision prise, Monsieur l'Ambassadeur de Berne partit pour le camp. En vain! car, chemin faisant il rencontra le secrétaire du Marquis de S.t Thomas qui lui apportait la nouvelle que les troupes françaises avaient donné le matin même l'assaut prémédité, et que l'armée de Savoie était aussi en marche dans le même but. Pour cette raison, toute négociation était tronquée. — Le lendemain matin, il fallut bien se rendre à l'évidence, car outre le bruit du canon que l'on entendait facilement, les montagnes piémontaises étaient couvertes de fumée et de vapeur. Ainsi le retour était indiqué. »

Nos amis partirent le 24 Avril, et l'intéressante relation allemande de leur mission, termine par ces paroles qui doivent encore aujourd'hui trouver un écho dans le cœur de tout bon Vaudois:

« Que le Seigneur dans sa grâce, ait compassion de ces églises, et qu'Il veuille leur accorder une pleine délivrance. »

V.

Les Conseils de Janavel.

Le héros de Rorà et de Rociamanéout, Josué Janavel, qui avait été exclu de l'amnistie de février 1664, par laquelle s'était terminée la guerre des bannis, s'était retiré à Genève. Malgré son grand âge et ses blessures, il avait conservé toute son énergie et son ardent amour pour la patrie absente. Du fond de son exil il suivait avec anxiété les évènements qui se succédaient en Europe, dans lesquels, non sans de grandes craintes, il avait vu les signes précurseurs d'un nouvel orage qui allait fondre sur ses chères Vallées. Ce fut alors, c'est-à-dire vers la fin de 1685, qu'il écrivit à ses compatriotes une lettre admirable par les conseils pleins de sagesse qu'elle contient.

Les Conseils de Janavel se rapportent, les uns à la *tactique militaire* dont les Vaudois devront user s'ils sont attaqués, d'autres à la *Discipline* qu'ils devront établir dans leurs troupes, et d'autres enfin à leurs *devoirs religieux*.

Conseils Stratégiques. Janavel conseille aux Vaudois, «si les choses tournent à la guerre,» d'*adresser* avant tout des *requêtes* à leur souverain.

N'ayant pas oublié la trahison de Pianezza, 22 Avril 1655, et tant d'autres de ce genre, il leur recommande avec instance et «au nom de Dieu», *de n'acccepter aucun cantonnement de*

troupes, sous quelque prétexte que ce puisse être, autrement, ajoute-t-il, c'est votre perte.

Ils doivent en même temps *se tenir prêts*, afin de ne pas être surpris, et de pouvoir, même sans officiers, repousser la première attaque, qui, suppose-t-il, aura lieu par trahison.

Janavel indique ensuite à ses concitoyens quelle *organisation militaire* ils doivent se donner.

Ils doivent former des compagnies de 18 à 20 hommes, et nommer un Commandant Général de toutes leurs troupes.

Ils doivent avoir un Conseil secret, qui sera, en même temps, l'Etat Major et le Conseil supérieur de discipline, composé d'un homme de chaque Vallée, fidèle et craignant Dieu, d'un ou deux pasteurs courageux, et du Commandant général.

La nomination de tous ces officiers sera faite à voix de peuple, par le suffrage universel.

Janavel qui était doté d'un génie militaire extraordinaire et qui connaissait pour ainsi dire chaque pierre et chaque sentier de ses chères Vallées, indique en détail quelles en sont les *positions importantes* au point de vue stratégique; quelles sont celles qu'il faudra fortifier comme *point de défense;* celles qu'il faudra munir comme *lieu de refuge* et celles qu'il faudra abandonner comme ne pouvant pas se défendre.

Passant, ensuite, à la manière dont on doit combattre, notre vaillant capitaine conseille de ne jamais faire sonner la retraite. Il indique de

quelle manière il faut se ranger en bataille, de quelle manière il faut poursuivre l'ennemi, avec quelles armes on doit le combattre; parmi lesquelles il note les frondes, les faux et les blocs de rocher, que les femmes pourront s'aider à rouler sur lui.

Conseils disciplinaires. Janavel savait par expérience de quelle importance est la discipline dans une armée, aussi n'oublie-t-il pas d'indiquer aux Vaudois les principaux articles qu'ils doivent inscrire dans leur code de discipline militaire. Il doit être, d'après ses conseils, sévèrement défendu aux soldats de blasphémer le Saint nom de Dieu, de s'injurier entre eux, d'injurier l'ennemi par des paroles outrageantes. La débauche, le vol, la lâcheté, ainsi que l'insubordination doivent être sévèrement punis. Enfin l'officier doit répondre, devant le Conseil, de chacun de ses soldats.

Conseils religieux. Janavel n'était pas seulement un grand capitaine et un guerrier intrépide, il était aussi, et avant tout, un chrétien humble et croyant. Son code de discipline militaire commence par un appel à la repentance et il termine par une prière qui devait se faire, soir et matin, dans les campements. « Si notre Eglise a été réduite en une aussi grande extrémité, dit-il, nos péchés en sont la véritable cause; il faut donc s'humilier tous les jours de plus en plus, et lui demander pardon de bon cœur..... recourant toujours à Lui... Qu'il n'y ait rien de plus ferme que votre foi. » « Pour la conduite de

la guerre.. premièrement il faut tous, tant que vous êtes, mettre les genoux en terre, lever les yeux et les mains au Ciel, le cœur et l'âme au Seigneur, par d'ardentes prières. »

Janavel insiste particulièrement sur l'union qui doit exister entre les Vaudois. « La première chose que vous aurez à faire, dit-il, c'est d'être *bien unis.*» Cette union doit exister surtout entre troupeaux et pasteurs: « Que Messieurs les pasteurs soient obligés de suivre leur peuple jour et nuit, afin d'ètre honorés et respectés comme des serviteurs de Dieu sur la terre. »

Nous ne croyons pas nous tromper en disant que si les Vaudois avaient suivi fidèlement ces conseils, s'ils avaient été bien unis, bien décidés à la résistance, remplis de foi et de courage, certainement ils n'auraient pas été si facilement vaincus. Hélas! lorsque l'orage éclata ils n'étaient pas préparés à lui résister; il les surprit tandis qu'ils étaient indécis, divisés, sans chef, sans direction; aussi ne devons-nous pas nous étonner s'ils furent écrasés en si peu de temps.

Mais n'anticipons pas sur les évènements.

VI.

Les troupes françaises dans les Vallées de Pérouse et de S. Martin.

Le terme fixé dans l'édit du 9 Avril pour la soumission et l'exil des Vaudois venait d'échoir,

les préparatifs de cette guerre d'extermination étaient terminés et les troupes françaises se mirent en marche pour attaquer le Val Pérouse et le Val S. Martin, pendant que les troupes ducales marchèrent contre le Val Luserne. Suivons d'abord les troupes françaises, placées sous les ordres de Catinat.

Première journée. — Deux heures avant le jour du lundi de Pâques deux détachements de 200 soldats chacun partirent de Pignerol et, longeant les deux rives du Cluson, vinrent placer des ponts sur cette rivière en face du village des Portes et occuper les hauteurs avoisinantes pour garder la route. Bientôt le gros des troupes parut et effectua son passage sur la rive droite. La première brigade commandée par Mélac, se composait des régiments de Dampierre et Clérembaut, de 100 dragons à pied du régiment de La Lande, outre une soixantaine de cavaliers du régiment de Roussillon. La seconde brigade commandée par Catinat lui-même, comprenait les régiments du Limousin, Du Plessis-Bellière, Provence et les dragons de La Lande et Dauphin. Catinat ordonna au lieutenant-colonel Villevieille d'aller attaquer Saint Germain. Les Vaudois replièrent plus haut et s'établirent derrière les retranchements de la *Barricade* où ils soutinrent jusque vers trois heures de l'après midi le feu des assaillants qui perdirent beaucoup de monde. Plusieurs capitaines y furent blessés. Le major de Provence y fut tué. De Longueval laissé en arrière par Catinat pour

achever cette affaire, ordonna à Villevieille de se replier sur S. Germain; mais une vigoureuse sortie des Vaudois changea en déroute meurtrière la retraite des français qui passèrent en désordre le Cluson, y perdant nombre des leurs. « On n'a jamais pu savoir, dit Arnaud, le nombre des blessés et des morts qu'ils eurent dans cette première action; car ils eurent le soin de les cacher et de faire entrer la nuit leurs blessés dans la ville. » Villevieille se sauva dans le temple avec 30 hommes et deux officiers et y soutint le siége des Vaudois jusques à la nuit. « Ces paysans aguerris, dit une relation officielle, montaient sur le toit et sur les arbres » pour accabler les assiégés. Arnaud avait même commandé d'amener l'eau dans le temple pour les y noyer. Villevieille et un lieutenant y furent blessés ainsi que deux Vaudois, les seuls qui aient eu à souffrir du feu des ennemis en cette première journée. Dans la nuit le gouverneur de Pignerol, averti par un lieutenant, envoya un renfort à St. Germain et le lendemain la cavalerie aida Villevieille à conserver son poste et força les Vaudois à se retirer plus haut.

Quant à Mélac et à Catinat ils avaient poursuivi leur marche et étaient allés camper, le premier à la Pérouse ou peut-être même à Château du Bois, et le second au Clot des Boulard, dans l'Envers du Pomaret.

Seconde journée. — Parti du Clot une heure et demie avant jour, Catinat se trouva de fort bon matin, le Mardi 23, au dessus du Fort Louis

qui dut être abandonné par les Vaudois ainsi que les villages de Riclaret où les français tuèrent et brûlèrent ce qu'ils purent sur leur passage. « On leur a tué, dit le général, 40 ou 50 hommes ». Cela fait, Catinat monta sur La Sarra et fondit à l'improviste sur les villages de Pramol, d'où les gens s'enfuirent dans la direction de Peumian, laissant aux ennemis beaucoup de provisions de bouche et une dixaine de leurs tués.

De leur côté les troupes de Mélac parties de Château du Bois, avec cent paysans pour leur frayer le chemin dans les neiges, avaient emporté le poste du Pas de l'Ours et, descendues sur les pentes de Bouvil, elles avaient incendié les villages; tué « quantité de ces Barbets » comme l'écrit Catinat lui-même, et commis des actes de brutalité et de cruauté qui rappellent les *Pâques Piémontaises* de 1655. Le soir elles vinrent camper aux Clos.

Troisième journée. — Le Mercredi matin 24, Mélac traversant Rioclaret vint rejoindre Catinat à Pramol où il arriva vers 10 heures. Le général en chef venait d'envoyer 500 hommes dans la direction de Saint Germain pour assurer les communications avec Pignerol et lui même s'était rendu avec 500 autres dans la direction d'Angrogne pour reconnaître les endroits qu'il se proposait de traverser le lendemain. Vers cinq heures du soir il reçut l'avis que les Vaudois du Val Luserne s'étaient rendus dans la matinée et se hâta de le faire savoir à ceux qui

étaient campés à Peumian, les assurant que s'ils mettaient bas les armes tout était pardonné. Il alla même jusqu'à leur garantir que son armée traverserait leur village sans y toucher une poule. Les Vaudois ne pouvaient guère douter de la parole de Catinat, d'autant plus qu'ils purent, dès le soir, apercevoir les troupes de Savoie sur la Vachère.

Quatrième journée. — Catinat cependant ne fut point fidèle à sa promesse. Le détachement qu'il envoya le jeudi matin à Peumian sépara les hommes d'avec les femmes et fit conduire les premiers au Duc tandis qu'il abandonnait leurs familles à la soldatesque effrénée qui leur fit subir « toutes les horreurs de l'outrage et de l'assassinat ». C'est là qu'il se trouva des femmes qui résistèrent avec tant de courage, que leurs bourreaux ne purent en avoir raison qu'après les avoir mutilées des quatre membres. D'autres furent enterrées vivantes, ou clouées au sol par une épée qui traversait leur poitrine.

Dans l'après-midi Catinat vint rejoindre Don Gabriel sur la Vachère et la brigade de Mélac qui avait pris les hauteurs y arriva par le Mont Servin. Catinat, Don Gabriel, l'ambassadeur d'Arcy, et le Duc de Savoie qui voulut s'y rendre le Vendredi pouvaient ainsi, sur les hauteurs de la Vachère, se féliciter d'avoir en si peu de temps et avec des pertes si minimes, obtenu la soumission des Vaudois qui occupaient quelques-uns des postes les plus favorables des Vallées. Dès le Jeudi soir, les prisons de Luserne

étaient remplies d'hommes et de femmes du Val Pérouse, du Val S. Martin et de la Vallée d'Angrogne. L'on pouvait bien accorder trois jours de repos aux soldats « pour donner le temps aux habitants des Vallées de mettre bas les armes et se remettre à la miséricorde du Duc et, par ce moyen, (nous citons une lettre de Catinat) éviter de faire marcher les troupes par ces Vallées dont *il est si difficile qu'elles ne fassent pas la désolation.* » On avait bien vu, en effet, ce qu'elles savaient faire.

———

La chasse aux Barbets. — Les trois jours de répit amenèrent de nouvelles soumissions et augmentèrent de deux mille âmes le nombre des Vaudois prisonniers. Les pluies qui avaient recommencé forcèrent les Français à descendre sur S. Germain, et ce ne fut que le 2 Mai qu'elles se remirent en marche vers la Vallée de S. Martin pour « fouiller ce pays-là » et achever de le « nettoyer de ces obscénités » comme l'écrivait à Catinat, l'indigne souverain des Vaudois. On estimait alors à plus de 6000 le nombre des prisonniers; mais il s'agissait de « purger tout à fait les Vallées, autrefois fort peuplées, et de n'y pas laisser un seul habitant. »

Catinat se rendit au haut du Val S. Martin, avec le régiment de Provence, 200 hommes détachés de chacun des 4 autres régiments, et 200 dragons. Une 60^{ne} de Vaudois s'étaient retirés à la Balsille où on les attaqua le 3 Mai,

sans pouvoir pénétrer dans leur retraite. Mais désespérant de la victoire, ils envoyèrent, vers minuit, deux députés au général Français pour se rendre aux mêmes conditions que leurs frères. Le 7 Mai, le Colonel du régiment de Provence put envoyer aux Clos et de là à Luserne, environ 80 personnes, tant hommes que femmes et enfants. Ceux qui étaient pris les armes à la main, étaient tués par les soldats ou pendus aux arbres par les sbires fournis par le duc. Catinat avait ordonné que « l'on eût *un peu de cruauté* pour ceux que l'on trouvait cachés dans les montagnes, et qui donnaient la peine de les aller prendre. » Les soldats n'avaient guère besoin de cet encouragement. A Jean Ribet de Massel, ils avaient brûlé les membres l'un après l'autre parce qu'il avait refusé d'abjurer. Aux Fontaines, ils avaient massacré quatre enfants sous les yeux de leurs mères qu'ils tuèrent ensuite.

D'autres avaient été précipités du haut des rochers, écartelés par des chevaux, mutilés d'une manière abominable, contraints de pendre leurs frères.

A Pral, où Catinat s'était rendu le 4 Mai et où il envoya ensuite le régiment de Clérembaut pour garder le col Julian et le col d'Abriès, on saisit le pasteur Leydet dans une caverne où il s'était sauvé et où il chantait à demi-voix un psaume. Conduit à Luserne, mis aux ceps et tourmenté par les moines, il refusa d'abjurer et mourut en vrai martyr, sur l'échafaud, en pro-

nonçant ces mots: « O mon Dieu je remets mon esprit entre tes mains »!

Chaque jour les troupes françaises — qui étaient au complet dès le 6 Mai dans le Val S. Martin et y formaient force détachements, — découvraient quelques Vaudois dans leurs cachettes ou les surprenaient tandis qu'ils cherchaient un refuge au delà de la frontière. Dès le 9 Catinat pouvait écrire: « Ce pays est parfaitement désolé; il n'y a plus du tout ni peuple ni bestiaux, n'y ayant point de montagnes où l'on n'ait été et j'y envoie encore tous les jours. Les troupes ont eu de la peine, par l'âpreté du pays, mais le soldat en a été bien récompensé par le butin. M. le Duc de Savoie a autour de 8.000 âmes entre ses mains. »

Et cependant on aurait dit que plus le nombre des défenseurs du pays devenait petit, plus ils se rendaient redoutables. C'est lorsqu'il croyait « cette race de barbets entièrement extirpée » qu'il eut le chagrin d'apprendre qu'on en avait encore découvert 30 ou 40 « au haut de la gorge appelée Balsiglia » nichés dans un roc vif où ils étaient montés par des échelles, et qu'ils appelaient une forteresse faite par la main de Dieu; où ils n'avaient que de la neige pour boire, où ils ne pouvaient avoir beaucoup de provisions, mais qu'il n'était pas facile d'emporter.

Le Colonel de Magny les avait attaqués par quatre endroits différents à la fois; il n'y avait gagné que deux capitaines et un grand nombre de soldats blessés de coups de pierres. Catinat

s'y rendit lui-même, y séjourna deux jours avec 550 hommes, et trouva le moyen, non sans subir des pertes sérieuses, de tourner ce poste par le haut. « Cette manière a désarmé les révoltés à l'ordinaire », dit le général... Il y a eu quelque 60 personnes des révoltés de tués, tant hommes que femmes, trouvés cachés dans des roches à mi-côte comme des nids d'aigle... Les soldats ont tué les femmes comme les hommes parce qu'elles ont souvent tourmenté nos petits partis en faisant rouler des pierres.

Il n'y a eu qu'un seul prisonnier que j'ai ordonné qui fût pendu. Je ne sais plus rien du tout à faire ici... Il ne peut plus y avoir dans ce pays-ci que quelques particuliers cachés dans les montagnes » comme le gibier devant le chasseur. Ces « particuliers » devenaient terribles. Tantôt sur les hauteurs de Bobi, cachés derrière des retranchements de pierres sèches, ils laissaient approcher cent français jusques à bout portant, faisaient une décharge meurtrière et se sauvaient comme des chamois. Tantôt à la faveur du brouillard, sur le Pelvou, ils anéantissaient un corps de garde isolé. En prendre 3 ou 4 était une affaire. « Le Régiment de Provence, écrit Catinat le 25 Mai, a attrapé 4 des plus délibérés de ces sortes de gens, dont un, quoique blessé, a trouvé moyen de se sauver. Les trois autres ont été pendus. »

Vers la moitié de Juin, on estimait à 15 ou 20 seulement le nombre des Vaudois encore errants dans les montagnes. Les troupes fran-

çaises avaient achevé dans l'espace d'un mois et demi, leur œuvre de destruction; elles quittèrent les Vallées pour rentrer sur les terres de France.

VII.

Attaque du Val Luserne par les troupes ducales.

Le 22 Avril, tandis que les troupes françaises envahissaient le Val Pérouse, le duc de Savoie fit avancer les forces piémontaises campées à Bibiane, Fenil et Garsigliana, pour leur faire occuper les meilleures positions entre Briquéras et S.t Jean. Il y avait 4529 combattants, les officiers compris, commandés par Don Gabriel de Savoie, oncle du duc.

La première colonne, à droite, sous la conduite du général en chef, était formée des régiments des gardes et de Monferrat, avec quatre pièces d'artillerie et plusieurs mousquets à croc. La seconde, ayant pour chef de Brichanteau, se composait des deux régiments de Nice et de la marine et devait occuper le centre. A gauche, enfin, vers Angrogne, le marquis d'Ogliane avait sous ses ordres les régiments de Savoie, de la Croix Blanche et de Saluces, avec un escadron de cavalerie.

Plus de cent mulets étaient prêts pour transporter les munitions de guerre, telles que poudre, balles, mêches, grenades, canons et crocs, ainsi que les provisions de bouche, comme viande et vin.

Première journée. — A l'aube du *Mardi* 23 Avril, et non pas le lundi 22, comme l'ont affirmé nos historiens, au signal des trois coups de canon tirés du château de Briquéras, les troupes ducales commencèrent l'attaque, dirigeant leur front vers le sommet des collines de S.t Jean et d'Angrogne, où les Vaudois occupaient de petits postes. L'engagement eut lieu sur tous les points à la fois et malgré les décharges fréquentes qu'elles durent essuyer, les trois colonnes ennemies ayant forcé tous les retranchements, gagnèrent bien vite le haut des collines. Les quelques centaines de Vaudois tout en combattant vaillamment, durent céder au nombre et surtout à l'artillerie de Don Gabriel et élever leur front de résistance, en se retirant sur des points moins nombreux et de plus en plus rapprochés.

Arrivé à la *Séa*, Gabriel fit faire halte à ses troupes qui avaient marché, monté et combattu avec beaucoup de vigueur. Réunissant autour de lui d'Ogliane, Brichanteau et Parelle, il fut résolu de poursuivre les Vaudois qui s'étaient ralliés « en meilleur ordre qu'on ne peut croire », dit un rapport de leurs ennemis, pour défendre l'endroit qu'on appelle *Roucialla.* Le feu d'artillerie « qui faisait un très bon effet », n'empêcha pas «ces obstinés» de Vaudois « d'attendre de

pied ferme l'ennemi et d'escarmoucher un fort long temps», faisant essuyer des pertes sérieuses au régiment de la marine et à un escadron de gendarmes, auxquels les régiments de Savoie et de Saluces vinrent prêter main forte, pour ne pas les laisser écraser.

Deuxième journée. — Le *Mercredi* 24, une heure avant le jour, Gabriel de Savoie donna l'ordre de prendre la forte position de la *Roucialla*, afin de continuer sa marche vers les hauteurs de la Vachère, où il devait se joindre aux troupes de Catinat le 25. Mais, pendant la nuit, les Vaudois avaient abandonné ce lieu qu'ils n'auraient pu défendre longtemps et s'étaient retirés derrière un retranchement plus élevé.

Que s'est-il passé dans cette douloureuse journée, l'une des plus funestes de l'histoire de nos ancêtres, et qui fut comme l'heure du glas funèbre de tout un peuple? — Faut-il croire, d'après une *relation* tracée par une main catholique, et publiée par M. de Rochas, que les Vaudois, se voyant dans l'impossibilité de tenir tête à l'armée ducale qui s'avançait en bataille, aient été les premiers « à supplier Don Gabriel de demander leur grâce à S. A. R., leur souverain; » ou bien devons-nous, avec M. A. Muston, affirmer que ce fut du camp de Gabriel que partit l'offre de grâce?—Quoi qu'il en soit, une chose est certaine, à savoir que Gabriel de Savoie adressa ce jour-là, aux Vaudois fortement retranchés près de la *Vachère*, le billet suivant, signé de sa propre main: « N' hésitez pas à

poser les armes, et soyez certains qu'en vous en remettant à la clémence de S. A. R. il vous sera fait grâce, et que l'on ne touchera ni à vos personnes, ni à celles de vos femmes et de vos enfants ». Ce qui n'est pas moins certain, c'est que devant une promesse aussi formelle, confirmée par le duc Victor Amédée que M. de Castellamont alla trouver à mi-côte de la montagne, les Vaudois ouvrirent leurs retranchements à Gabriel et se portèrent eux-mêmes, sans armes et sans défiance au devant de ses troupes. — Jetant le masque, Gabriel fit immédiatement saisir et garrotter comme des forçats, ces pauvres montagnards trop crédules, qui furent incontinent conduits, par les dragons et l'infanterie, dans les cachots de Luserne déjà jonchés de leurs frères trahis.

L'ennemi, recourant à la ruse et à la trahison, s'empara ainsi, de ces redoutables Vallées où leurs défenseurs « avaient des postes si avantageux et des retranchements si forts qu'ils auraient pu y tenir dix ans, » d'après l'opinion d'un contemporain.

Ce même jour les troupes ducales allèrent camper à la Vachère, et le lendemain, Catinat fut les y joindre avec son armée.

Le *Jeudi 25* de Parelle descendit au Pra-du-Tour où se trouvaient les femmes, les enfants et toutes les provisions des Vaudois, ainsi que nombre d'hommes désarmés. Jetons un voile sur les outrages et les massacres qui s'y commirent et disons qu'on fit un détachement pour

envoyer une partie de ce malheureux monde grossir celui des prisonniers de Luserne.

Le *Vendredi 26.* — Victor Amédée partit de Luserne, où il se trouvait depuis le 23, et, suivant le chemin qu'avait fait ses troupes, se rendit en personne à la Vachère pour y voir le campement de ses troupes et celui de l'armée française. Le soir le duc rentra à Luserne et donna ordre de poursuivre ce qui restait de Vaudois fugitifs ou groupés sur quelques points de la Vallée.

Combats isolés — Deux postes importants de la Tour résistaient encore: *Ciampramâ* et les *Geymets*. Il combattirent toute une journée et firent subir de grandes pertes à l'ennemi qui y laissa le commandant de la milice de Mondovi.

Vers le soir, épuisés et sans munitions, les assaillants de *Ciampramâ* eurent recours à la même perfidie qui avait si bien réussi à la Vachère. Faisant flotter un mouchoir blanc, ils déploient un papier qu'ils disent être « une lettre du duc qui fait grâce à tous ses sujets.» Le Podestat Prat, de Luserne, ayant attesté la vérité de cette déclaration, les Vaudois cessent de tirer, laissent l'ennemi se retirer en paix et vont eux-mêmes chercher quelque repos.

Mais bientôt les soldats catholiques reviennent avec de nouveaux renforts et s'emparent du poste abandonné.

Les défenseurs des *Geymets*, après une vive résistance, se replient vers le Villar en passant

par les *Bonnets*, où l'ennemi demeura deux jours sans oser les attaquer. Ce temps fut employé à de nouvelles tromperies auxquelles plusieurs Vaudois se laissèrent prendre. Décimés par la surprise ou la trahison, les Vaudois abandonnèrent le *Villar* et se replièrent sur *Bobi*, vers la fin d'Avril.

Dernières luttes. — Ainsi que l'écrivait M.me la duchesse de Savcie, les Vaudois qui s'étaient retirés à Bobi étaient décidés « à tout hasarder en désespérés » et il s'agissait « de purger les Vallées et de ne pas y laisser un seul habitant ». Dans ce but le 4 Mai, Gabriel de Savoie fit marcher toutes ses troupes contre les Vaudois retranchés sur les hauteurs de *Subiasc.* Cette première attaque fut repoussée, quelques officiers et plusieurs soldats de Gabriel y laissèrent la vie. On eut, de même, raison de quelques nouveaux assauts, lorsque le 13 Mai, les troupes françaises, conduites par le marquis de Parelle à travers le col Julian, vinrent surprendre par derrière, les valeureux défenseurs de Bobi. Pris entre deux feux, les Vaudois se dispersèrent sur les hauteurs de la Sarcena et de Garin. — On leur envoya des émissaires qui leur offrirent la liberté s'ils voulaient se rendre. Plusieurs de ces malheureux donnèrent dans le piége et furent jetés en prison.

Des actes d'une barbarie sans nom furent commis sur des hommes, des femmes et même des enfants! Les moins malheureux furent ceux que l'on précipita du haut des montagnes, com-

me les vingt-deux personnes que l'on jeta, des hauteurs de *Bariound* de *Parneireugna*, dans les ravins du *Cruel.* Suspendue aux arêtes des rochers, ayant les chairs en lambeaux, telle de ces victimes respirait encore après quelques jours. *Daniel Mondon*, ancien de Rorà après avoir vu massacrer toute sa nombreuse famille, fut contraint de porter sur ses épaules les têtes de ses deux fils jusqu'à Luserne, où il fut lui-même pendu à un gibet.

Le 17 Mai les troupes ducales se remirent en marche pour donner la chasse aux barbets et « purger entièrement toutes ces montagnes d'hérétiques. » Il restait quelque cent hommes du Villar et de Bobi retranchés sur les hauteurs les plus inaccessibles.

Entre autres, une troupe de combattants luttait encore sur la montagne de *Vandalin.* Le dernier espoir reposait sur leurs nobles efforts. Mais, ces héros, après avoir repoussé victorieusement plusieurs attaques, tombèrent dans le piége que leur tendait le gouverneur de La Roche. Leur ayant promis la liberté si, conformément à l'édit du 28 Mai, ils déposaient les armes, à peine eurent ils ouvert leurs retranchements, que cet indigne magistrat arracha de leurs mains le billet qu'il leur avait écrit et les fit jeter en prison.

Pendant que les derniers défenseurs des Vallées étaient cruellement massacrés ou lâchement trahis sous les yeux de leur prince, celui-ci envoyait ses soldats « faucher les herbes, couper

les blés et abattre les maisons » du peuple fidèle et loyal qu'il venait d'exterminer.

L'armée piémontaise commençait d'abandonner cette terre sanglante et déserte et des Savoyards accouraient pour s'emparer de nos Vallées dévastées, où régnaient la plus triste des solitudes et une dévastation de mort. En apparence l'Eglise Vaudoise avait vécu!

VIII.

Les Vaudois en prison.

B. Salvageot écrit dans ses mémoires: « Tutti li giorni, menavano della nostra povra gente in prigione, da quei monti. » Les mères apportaient leurs enfants dans leurs bras, les soldats les leur arrachaient; il y avait alors de grands cris et de grandes lamentations, « ma non vi era umanità alcuna di quella gente. »

Ce qui, à Luserne, pouvait servir de prison fut bientôt rempli de prisonniers, il fallut en transporter ailleurs. Pendant quelques semaines, on put voir la population vaudoise passer d'une prison à l'autre: de Luserne à Cavour, à Villafranca, à Saluces, à Revel, à Mondovì, à Carmagnola, à Fossan, à Asti, à Turin, à Trino et ailleurs encore.

Le 16 Mai, 160 vaudois sortent des prisons de Luserne pour se rendre à Turin. Il y a parmi

eux la plupart des pasteurs et leurs familles. Une grande multitude se trouve sur leur passage. Pour tout adieu, ils entendent beaucoup de blasphèmes, et des paroles comme celles-ci: « Andatte eretici, rassa del diavolo, e govardate ancora una volta le vostre montagne e poi mai più » Et ainsi, les pauvres Vaudois, s'en vont au milieu des soldats qui les accompagnaient, comme des brebis au milieu des loups. C'est surtout une grande pitié de voir 27 hommes attachés tous ensemble, lorsqu'il s'agit de traverser une rivière sur une passerelle, car ils sont en grand danger d'y tomber tous, et lorsqu'ils ont soif, ils ne peuvent boire, à moins que quelqu'un ne vienne à leur secours, car ils n'ont pas les mains libres.

Ces tristes voyages se continuèrent en diverses directions, pendant tout l'été. Et alors que les Vaudois sortaient de prison pour prendre le chemin de l'exil, les pasteurs qui pensaient être libérés les premiers, furent séparés en trois bandes, et dirigés sur différents points. Voici une de leurs caravanes: d'abord un malfaiteur du Mondovì, puis un char pour les malades, et enfin les pasteurs et leurs femmes à pied.

A Luserne, toute pièce qui pouvait tenir quelques individus renfermés, devait servir de prison. Point de paille pour s'y étendre, il fallait dormir sur la terre, ou sur les briques humides, ou le pavé quel qu'il fût. Heureux celui qui pouvait avoir une pierre pour oreiller. Tous ceux qui avaient quelque argent auraient bien vo-

lontiers acheté un peu de paille, mais pas plus les ministres que les autres ne pouvaient en avoir. « Tous ceux qui auparavant faisaient les amis, devinrent ennemis: ils firent ainsi voir leur cruauté. » Les ministres étaient en fort misérable état. Les vers couraient tout autour de la salle où ils étaient, et au matin il s'en trouvait beaucoup sous leurs corps. On leur envoya enfin, à prix d'argent, deux mauvaises paillasses; mais qu'y gagnèrent-ils? — quantité de vermine, laissée par les soldats. Jean Leydet, enfermé dans une tour, avait ses jambes prises entre deux poutres réunies par un écrou, de sorte qu'il ne pouvait ni s'asseoir ni se coucher.

Bien d'autres prisons étaient semblables à celles de Luserne, ou pire encore.

A Turin ils furent traités mieux qu'ailleurs. Excepté les 27, qui avaient été emmenés liés ensemble, et qui furent enfermés dans une chambre si étroite qu'ils n'avaient pas de place pour s'y remuer, les autres furent mis dans une pièce située au sommet d'un donjon: « e così noi eravamo tutti consolati per il dormire, perchè vi era materassi in grande quantità, e molte assi e grande spazio nel dongione » Ils étaient au nombre de 220. De temps à autre on leur faisait des aumônes, on leur donnait de pleines écuelles de soupe et autre chose, ce qui faisait beaucoup de bien à tous et principalement à ceux qui n'avaient point d'argent et qui étaient malades. « E così vi erano molte persone che facevano carità grande. » Ils jouissaient d'un peu de li-

berté. A certaines heures, on leur permettait d'aller faire une promenade sur les bastions, les femmes pouvaient aller laver, et prendre de l'eau à volonté.

Mais ils étaient trop bien, paraît-il, dans ce donjon. Le 26 Juillet, ordre fut donné que, à l'exception des ministres et de quelques autres personnes nommées, tous dussent se transporter ailleurs, pour faire place à d'autres. « E vi era molti malati, ma bisognò sortire e vi era gran pianto e lamento, ma bisogna avere pazienza, perchè tale era l'ordine di S. A. R. » Presque tous moururent dans leur nouvelle prison. De onze personnes de Rorà, une seule, Daniel Rivoire, échappa, pour en porter les nouvelles.

Il n'y avait pas dans toutes les prisons de bonnes écuelles de soupe, mais seulement de l'eau sale et du pain que l'on pétrissait avec de l'eau boueuse, et dans lequel on trouvait toutes sortes de débris. Plus d'air pur, plus d'eau pure, plus de nourriture saine, plus de vêtements pour se changer, mais la vermine qui se multipliait, chaleur excessive en été, froid en hiver, point de sympathie mais des paroles dures et de continuelles sollicitations à abjurer leur foi. Pauvres montagnards, quelle tristesse immense a dû gagner vos cœurs! Il ne faut pas s'étonner s'il s'est trouvé jusqu'à 75 malades dans une seule chambrée. De nuit point de lumière pour veiller à leur chevet, et par conséquent, pas de secours possible. Parfois même on les mettait à découvert, exposés aux intempéries de l'air.

Les enfants qui restaient avec leurs parents, ne furent pas épargnés par la maladie. La petite vérole en atteignit plusieurs: on les reléguait dans des cours basses et humides, et même sous des gouttières.

Quant à ceux qui venaient au monde dans ces tristes circonstances, ils devaient être immédiatement baptisés par les prêtres. La plupart du temps, ils mouraient bientôt, et très souvent leurs mères les devançaient ou les suivaient dans la tombe. Salvageot raconte à cet égard, la mort de sa femme et celle de son enfant, et ajoute: « Poi di qui a poco tempo, partorì Mad. Malanot, la moglie del ministro, e bisognò anche subito farlo batesare, e poi il figlio è morto poco appresso, e così molte done che erano gravide, morirono quasi tutte. »

Le quart de ceux qui étaient à Turin, où l'on avait encore beaucoup de compassion pour eux, moururent. Ce fut encore bien pis ailleurs, puisque sur 14000 Vaudois emprisonnés, environ 8000 succombèrent.

Les vivants n'étaient pas respectés, les morts ne l'étaient pas davantage. Tandis que Salvageot suivait du regard le cercueil de sa femme, il entendait crier: « A l'è dannata quella, perchè sono bestie, non hanno voluto abbracciare la santa fede, e questo, ajoute-t-il, mi faceva orrore.»

Nos pères furent-ils tous fermes et inébranlables dans cette grande tribulation? Hélas! plusieurs faiblirent; voici un triste tableau:

	Nombre des familles Vaudoises en 1686	Nombre des familles catholisées en 1686		Nombre des familles Vaudoises en 1686	Nombre des familles catholisées en 1686
Saint Jean	217	— 49	Pral	100	— 13
Angrogne	327	— 12	Faët	80	— 32
La Tour	200	— 50	Rioclaret	100	— 13
Villar	163	— 66	Traverse	30	— 16
Bobi	118	— 10	Bouille - Bouvil ?	15	— 13
Rora	30	— 20	Maneille	40	— 19
Saint Germain	66	— 23	Macel	80	— 8
Pramol	75	— 4	Salse	30	— 13
Pinache	35	— 25	Rodoret	35	— 12
Villar-Pinache	13	— 4	Saint Martin	20	— 20
Portes	32	— 17	Prarustin	80	— 3
Pérouse-Pomaret	56	— 4	Rocheplate	81	— 3

A Turin l'on sépara d'abord les *catholisés* d'avec les autres, et l'on commença à les traiter un peu mieux.

Ils devaient, de temps à autre, aller à la messe et communier. Tous les jours des moines venaient leur donner des instructions sur les doctrines romaines, et on leur faisait beaucoup d'aumônes. Puis, on les traita à peu près également, de sorte que les *catholisés* en étaient offensés, et ils disaient : « Il n'est pas nécessaire de leur donner des aumônes, c'est à cause d'eux que nous sommes en prison. » Enfin, les moines les visitèrent moins souvent, et on ne leur donnait rien de plus qu'aux autres. Un jour, un

certain Pierre Bellion de S.t Jean dit au moine qui venait les voir: « Esta ben, V. S. di venire a vedere, bisogna venire a istruire e a farne andar alla messa, perchè noi non volemo vivere come quelli altri e quei ministri che vivono come bestie. »

Mais tant de zèle ne les fit pas croître en estime auprès des religieux, qui finirent par donner la préférence à ceux qui n'avaient pas changé de religion.

Heureux est l'homme qui endure la tentation! car quand il aura été éprouvé, il recevra la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment.

Ceux qui sont vêtus de robes blanches, qui sont-ils et d'où sont-ils venus? — Ce sont ceux qui sont venus de la grande tribulation, et qui ont lavé leurs robes et les ont blanchies dans le sang de l'Agneau.

La maladie et l'infection s'est mise dans ce malheureux peuple presque dans tous les endroits où on les a mis; la moitié en périra cet été; ils sont dans un climat tout opposé à celui qu'ils habitaient quoiqu'il en soit peu éloigné; ils sont mal couchés, mal nourris, et les uns sur les autres, et celui qui se porte bien ne peut que respirer un air empesté; par-dessus tous ces maux la tristesse et la mélancolie, causée avec justice par la perte de leurs biens, par une captivité dont ils ne voient point la fin, la perte ou au moins la séparation de leurs femmes et de leur enfants qu'ils ne voient plus et qu'ils ne savent ce qu'ils sont devenus.

(D'une lettre de Catinat, 29 Juin 1686).

IX.

Les quatre-vingt.

Après leurs exploits dans le Val Luserne, les troupes de Victor Amédée et de Louis XIV s'étaient retirées, laissant après elles une terre appauvrie, sanglante et dépeuplée. Ceux des Vaudois qui n'avaiant pas été massacrés, gémissaient dans les cachots. La désolation et le silence avaient succédé à la guerre et à la boucherie.

A vues humaines c'en était fait de «l'Israël des Alpes». Mais sous la cendre des martyrs couvaient quelques faibles tisons qui sous le souffle du Tout-Puissant pourront encore allumer un grand feu.

Cinq ou six hommes, tout ce qui semble rester d'un peuple de proscrits, sortent tout-à-coup des retraites inaccessibles de la combe de *Giaussarand* qui conduit de Bobi à Pral par le Col Julien. C'était un Peyrot et un Gay du Val S. Martin, un Negrin, un Geymonat, et un Talmon du Val Luserne; à ceux-ci s'en ajoutent bientôt d'autres. On se donne rendez-vous au *Bessé*, hameau caché au milieu des chataigniers sur les hauteurs du Villar.

Ils se sont bien vite comptés, quatre-vingt en tout, y compris quelques femmes et quelques enfants. D'où viennent-ils? quel est leur nom? quel est leur passé? comment ont-ils réussi à échapper à la fureur diabolique des persécu-

teurs? C'est ce qu'on ne saura peut-être jamais. Ils sortent du fond des bois, des creux des ravins, des fentes des rochers. Ils portent sur leur corps amaigri les traces de la faim, et du plus grand dénuement.

Qu'attendre de ces montagnards à moitié nus, véritables squelettes qui n'ont eu pour toute nourriture que l'herbe des montagnes et la chair des petits des chamois et des loups? C'est pourtant cette poignée de montagnards exaspérés qui sera l'instrument de la délivrance des Vallées.

Si on ne peut pas dire qu'ils aient toujours été simples comme des colombes, ils ont certainement appris par une longue et cruelle expérience à être prudents comme des serpents.

Ils tombent comme la foudre sur les persécuteurs qui les croyaient anéantis. Ils défont successivement les garnisons de Villar, de La Tour, de Luserne et de St. Second. Ils enlèvent des convois de vivres, et refont ainsi leur équipement et leurs munitions en même temps qu'ils pourvoient un peu mieux que par le passé à leur nourriture; puis rentrant dans leurs montagnes, ils s'organisent pour la défense, décidés comme ils le sont à ne plus donner de trêve à l'ennemi.

Ils tombent à l'improviste sur les postes négligés, ils surprennent les garnisons endormies, ils mettent tout à feu et à sang, et disparaissent avant que l'ennemi ait pu se rendre compte de la direction qu'ils ont prise. D'autres fois ils surprennent les villages de la plaine, mettant

le feu aux deux bouts, et ne se retirent qu'après avoir obtenu une forte contribution.

Les exploits de ces nouveaux Gédéons commencent à inquiéter sérieusement le Marquis de Parelle et Gabriel de Savoie qui n'ayant pas le temps de se reposer sur leurs lauriers, se voient obbligés de rentrer en campagne. Mais leurs troupes sont repoussées à deux reprises. Ils pensent alors à revenir à l'ancienne tactique qui leur a si bien réussi. Ils essaient de les attaquer par les hauteurs et du côté de la plaine. Peine perdue, ces hardis montagnards connaissent tous les passages, et ils trouvent toujours moyen de se rejoindre après avoir infligé des pertes sensibles à l'ennemi.

On veut traiter isolément avec chacun d'eux à des conditions avantageuses. Inutile encore. Le sort de leurs frères du Val St. Martin les a suffisamment instruits.

On leur offre des sauf-conduits pour qu'ils puissent se retirer librement à l'étranger. Cette fois ci les 80 acceptent, mais aux trois conditions suivantes: 1. que la même liberté soit accordée, à tous leurs coréligionnaires qui sont dans les prisons; 2. qu'un officier de la garde du Duc accompagne chaque division d'éxilés pour servir d'ôtage; 3. que le voyage jusqu'à la frontière s'effectue aux frais de Victor Amédée.

Force fut à l'ennemi d'accepter ces conditions humiliantes pour lui, et ainsi ce que n'avaient pu faire 16000 Vaudois auxquels malheureusement avait manqué un chef capable, l'union et la

discipline, une poignée de proscrits bien unis et bien décidés l'obtint avec l'aide de Dieu. Et on vit une fois de plus la vérité de ces paroles de l'Ecriture : « *Dieu choisit les choses viles du monde, et les plus méprisées, même celles qui ne sont point, pour anéantir celles qui sont, afin que personne ne se glorifie devant Lui* ».

X.

Le départ pour l'Exil.

Placés entre les trois alternatives : l'abjuration de leur foi, la mort ou l'exil, nos pères choisirent ce dernier parti. Il n'y avait plus pour eux, dans ce moment, de résistance possible. Mais encore ici, malgré toutes les promesses faites et signées par Victor Amédée, de mettre en liberté les Vaudois prisonniers, les mois se passèrent, la fin de l'année approchait et nos pères continuaient à souffrir dans les cachots.

Pourquoi ce retard ? D'abord pour donner du temps à la propagande romaine d'en convertir le plus grand nombre possible. C'était comme une vraie soif qu'avaient la plupart des catholiques, même chez les grandes familles, de faire des renégats. Pour arriver plus facilement au but, tout fut mis en œuvre, promesses et menaces.

Mais, quelle déception pour ceux qui apostasièrent, dans l'espoir d'être renvoyés chez eux tout à fait libres! Les voilà, au contraire, retenus des mois encore, dans les prisons et conduits ensuite, comme des esclaves, dans les plaines marécageuses de Verceil, avec défense d'en sortir sous peine de 10 ans de galère. Quelle punition pour ces pauvres malheureux, et quels remords d'avoir abandonné leur Eglise!

Ce n'est pas tout. C'était tous les Vaudois prisonniers que l'on voulait décourager et détourner du projet de se mettre en route au cœur de l'hiver, pour un voyage à travers les hautes montagnes de la Savoie. De là encore le motif de ce long renvoi de leur départ.

Ce ne fut qu'en Décembre et dans le courant de Janvier et Février de l'année après, que les portes des prisons s'ouvrirent à 3000 personnes environ, sur les 12 à 13 mille qui avaient été arrêtées.

Tous ne furent pas laissés libres de partir. On retint dans les prisons 9 ministres avec leurs familles, et les autres Vaudois qui avaient été pris les armes à la main.

La plupart des enfants furent enlevés à leurs parents et placés dans des familles catholiques qui s'étaient chargées de les élever dans la religion romaine.

Quel triste départ pour ces pauvres mères qui durent laisser derrière elles, dans des mains ennemies, leur petit garçon, leur jeune fille, ou même les deux à la fois, sans plus seulement

pouvoir les embrasser. Que de séparations angoissantes de la femme d'avec son mari, du père d'avec le fils! quelles scènes impossibles à décrire !

Et puis, pour ceux qui partirent, quel voyage! Combien de personnes, déjà usées et affaiblies par les souffrances, qui sortirent de prison pour périr sur le chemin de l'exil, victimes de la neige et du gel!

Parmi les prisonniers qui partirent de Mondovì le 24 décembre, à 5 heures du soir, ne pouvant pas renvoyer au lendemain leur départ, 150 moururent de froid dans cette première nuit de voyage.

Quelques jours après, d'autres prisonniers, qui étaient partis de Fossan, arrivèrent au pied du mont Cenis, au moment ou un orage des plus violents venait d'éclater sur la montagne. On fit observer à l'officier, qui était chargé de conduire les exiles qu'il y avait du danger à aller en avant. Il n'en tint aucun compte; et 86 Vaudois périrent dans la traversée du col. Ceux qui passèrent peu de temps après, virent les cadavres étendus sur la neige; les mères serrant encore leurs petits enfants dans leurs bras.

Beaucoup plus de personnes encore seraient tombées dans le voyage, sans les soins charitables qui leur arrivèrent de la Suisse, par des commissaires qui furent envoyés le long de la route que nos pères devaient tenir, de Suse à Genève. Ces agents fournirent aux uns les

moyens de transport, des vêtements et des médicaments, à d'autres de l'argent et à tous de grands encouragements.

Les pauvres exilés sentirent déjà, dans ces envoyés de la Suisse, l'influence bénie de la charité de Christ

Comment oublier jamais l'accueil enthousiaste qu'ils reçurent des chrétiens de Genève? La moitié de la population de cette ville sortit à leur rencontre et se porta au pont d'Arve par où les Vaudois devaient arriver. Là ils furent reçus non comme des amis étrangers seulement, mais comme des frères qui apportaient avec eux la bénédiction dans les familles Les plus misérables, ceux qui n'avaient plus la force de marcher, étaient les premiers que tous voulaient avoir, pour les porter dans leurs maisons et les soigner De même, les autres villes protestantes de la Suisse s'empressèrent de concourir à ce généreux accueil.

Quelqu'un qui s'intéressa particulièrement à cette arrivée des Vaudois à Genève, ce fut le bon et vaillant Janavel qui était là exilé depuis 32 ans. Quel mélange de joie et de tristesse, dut se produire dans le coeur de ce vénérable vieillard! Le vaisseau, sa chère Eglise avait échappé au naufrage. Mais, dans quel état! N'importe, le vaisseau était sauvé.

Dieu sait ce qu'Il fait et pourquoi Il le fait. Ils m'ont persécuté et ils vous persécuteront aussi, a dit J. Ch. C'est là la règle.

La persécution a eu pour effet de purifier notre Eglise de beaucoup de mauvais éléments contraires à sa vie. C'est ce qui l'a empêchée de se confondre avec le monde et ce qui a le plus contribué à la préparer à l'œuvre qu'elle était appelée à accomplir dans notre patrie. C'est ce qui lui a amené le bienveillant appui des Eglises chrétiennes du dehors et l'intérêt charitable des hommes de foi, tels que les Gilly, les Beckwith.

Nous sommes ce que nous sommes, par notre nom de Vaudois et de chrétiens, dans notre patrie et à l'étranger, grâce à la fidélité de nos pères. Nous ne pouvons calculer tout ce que nous leur devons, après Dieu.

Mais aussi, pères vaudois, quel devoir pour nous qui profitons de tous les privilèges d'un glorieux passé et d'un temps de liberté! Quel devoir, dis-je, n'avons-nous pas de nous montrer dignes enfants de ces pères qui sont demeurés fermes, pour la prospérité de notre Eglise et pour le bien de notre patrie.



APPENDICE

La Persecuzione — (1686).

Ahi! qual s'ode nelle Valli
Echeggiar guerresco suon?
Stuol di fanti e di cavalli
Perchè corre alla tenzon?

De' Valdesi l'eresia
Van col ferro ad estirpar:
Empia guerra a lor bandìa
Stretto il trono con l'altar.

Come assal branco di lupi
Quieta greggia nell'ovil,
Su lor piomba, e pei dirupi
Li persegue l'ira ostil.

Per la fè, la libertade
L'arme impugna il pio drappel;
Ma non può di tante spade
Sostener l'urto crudel.

Già il terror d'esangui spoglie
Copre il piombo micidial,
Come ingombralo di foglie
La bufera boreal.

Vedi madri e pargoletti
Trucidati dall'acciar;
E dei padri i dolci tetti
Cruda fiamma divorar.

Tutti pieni di ruine
I villaggi e di terror
E le vergini pel crine
Tratte son dai vincitor.

Ecco apprestansi torture,
Roghi, vincoli e flagel:
Ecco affilansi le scure
Per far strazio dei fedel.

Tra il fragor d'orrendi accenti,
Di tant'ire tra il ruggir,
S'ode il pianto ed i lamenti
Degli oppressi al ciel salir.

Per sottrarsi al ferro e al foco,
Per serbar la propria fè,
Ben lontan del patrio loco
Volger denno i vinti il piè.

Oltre l'Alpe al franco lido
Forse il piede volgeran:
Ai Valdesi asilo fido
Gli Ugonotti ivi daran...

Ahi! là pur crudele bando
Pubblicò di Francia il Sir:
Ahi! là pur li attende il brando,
La catena ed il martir.

Dunque sparso fra le genti
Il tuo popolo sarà!
De' figliuoli tuoi dolenti,
O Signor, non hai pietà?

Piccol gregge, nel Dio forte
Deh! t'affida, e attienti al ver.
Dio sciorrà le tue ritorte:
Chi s'oppone al suo poter?

L'Esiglio — (1686).

Dopo lunga e atroce guerra
Sostenuta per la fè,
Dell'Elvezia in sulla terra
I Valdesi han posto il piè.

Per le nevi e il gelo erranti
Han varcato i gioghi alpin:
Son tremila, e tutti affranti
Son da lungo aspro cammin.

Come è triste il loro ciglio!
Oh quai mettono sospir!
Chi le angosce dell'esiglio
Puote ai miseri lenir?

Ai raminghi asilo fido
  Porge un popolo stranier:
  Ma alle Valli, al patrio nido
  Vola, vola il lor pensier.

Vola ai vecchi, che nel mondo
  Riveder non speran più:
  Alle donne, che in profondo
  Duol vivranno e in servitù.

Vola a quei, che da catene
  Stretti in orride prigion,
  Freddo e fame e atroci pene
  A soffrir rimasti son.

Care Valli, o suolo amato,
  (Van dicendo nei sospir)
  Dunque a noi più non fia dato
  In te vivere e morir?

Care Valli, antica sede
  Della vera libertà,
  Dunque il raggio della Fede
  In voi più non splenderà?

De' raminghi è mesto il ciglio,
  Dal dolore oppresso il sen:
  Nella terra dell'esiglio
  Chi li guida e li sostien?

Li sostien la fede in Dio,
  La speranza.. oh! il dì verrà
  Che al diletto suol natío
  Israel ritornerà.

E la Chiesa, che ora langue
  Tra ineffabili martir,
  Dalle lagrime e dal sangue
  La vedremo rifiorir.

Del Vangel sul fondamento
  La vedrem salda restar,
  Come scoglio contro il vento
  E l'irata onda del mar.

G. NICCOLINI.

TABLE DES MATIÈRES



Le Départ pour l'Exil

---

1. Ecoutez! une voix sort des siècles passés
C'est une voix de deuil, c'est un cri d'agonie;
Du sol de ses aïeux notre race bannie
Pleure ses enfants dispersés.
Adieu champs paternels, adieu terre chérie
Il reste aux exilés la céleste patrie.

2. Nous n'avons ici-bas que l'asile d'un jour,
Et nous en avons fait, Seigneur, le sacrifice;
Eglise des déserts que ton sort s'accomplisse
Mais demeure dans son amour.
Nous quittons aujourd'hui cette terre chérie
Mais pour gagner demain la céleste patrie.

3. Côteaux, sites, forêts remplis de souvenirs,
Le désert après nous s'étendra sur vos cimes
Ah! protégez du moins de vos grandeurs sublimes
La dépouille de nos martyrs.
L'homme nous a ravi cette terre chérie
Mais Dieu nous ouvrira la céleste patrie.

4. Antiques sanctuaires, au Seigneur consacrés,
Adieu, nous espérons en des jours plus prospères;
Hameaux, temples détruits et tombes de nos pères
Conservez-nous ce sol sacré.
Puisse un jour à nos fils cette terre chérie
Faire connaître encor la céleste patrie.

Prix : 25 centimes


PHOTOMOUNT
PAMPHLET BINDER
Manufactured by
GAYLORD BROS. Inc.
Syracuse, N. Y.
Stockton, Calif.

